Le Chesnay-Rocquencourt, le 21 décembre 2021

MAIRIE DU CHESNAY-ROCQUENCOURT

9 RUE POTTIER

78150 LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Affaire suivie par : Monsieur Konsdorff

Tel : 01 39 23 23 23

COMPTE - RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL DE QUARTIER SAINT- ANTOINE
DU 23 NOVEMBRE 2021

PRÉSENTS :

- 10 membres élus (noms non communiqués)

ADMINISTRATION :

- Mme Charpentier
- M Konsdorff

EXCUSÉ(E)S:

ABSENTS:

Ordre du jour

1. PCDU	✓ Point régulier avancement ✓ Demande questionnaire ✓ Bilan financier ✓ Besoin de documents ✓ Sécurtié des piétons ✓ Demande de chiffres ✓ Axe Place de la Loi / St Antoine ✓ Rappel projet ✓ Multiplication sens uniques ✓ Reduction traffic ✓ Non-respect des stops et des feux ✓ Radars pédagogiques ✓ Mise en place feux comportementaux ✓ Vitesse des bus ✓ Radars pénalisants ✓ Impact des bus ✓ Cahier des charges ✓ Trottoirs abîmés ✓ Stationnement scooters sur les trottoirs ✓ Places de livraison non autorisées ✓ Places de livraison autorisées ✓ Passages surélevés ✓ Bus ✓ Planning bus électriques ✓ Vibrations dans maisons dûes aux bus ✓ Danger rue Chapelier ✓ Classement historique Château Reine-Amélie et Plateau Saint-Antoine ✓ Point travaux rue de Glatigny ✓ Point sur les permis disponibles à l'urbanisme ✓ Rappel du COS

I. Les points de l'ordre du jour

1. PCDU :

➢ Besoin d'un point régulier sur l'avancement du projet.

➢ Ils aimeraient un questionnaire et ou enquête publique car cela impacte la vie de tous.

➢ Bilan financier du PCDU, ils ont entendu à la réunion publique 70% de subventions possibles mais attention, pas gratuit, payé par le citoyen au bout du compte.

➢ Besoin de documents pour comprendre le PCDU : pourquoi la présentation du dernier CDQ n'est pas disponible ? La présentation de la réunion publique sur le site est jugée très générale. Besoin de cartes.

➢ Sécurité des piétons, trop dangereux de laisser remonter les vélos à contre-sens même si autorisé en zone 30, comment faire ? Si interdiction, les jeunes le feront quand même car ils vont au plus court. Signalétique ?

➢ Demande de chiffres sur les accidents en zone 30 ?

➢ Axe Place de la loi / St Antoine, tous unanimes contre : pourquoi supprimer cet axe, ainsi que Bellevue et Rocquencourt (avenue particulièrement large et pentue, mieux document Villemin pour les vélos)). En sens unique ? est-ce pour déplacer la circulation vers Rue de Versailles et Glatigny ? L'objectif du PCDU à l'origine est dans le programme électoral : permettre les mobilités douces.

➢ Rappel des élus présents que ce qui a été présenté est un projet et qu'il pourra faire l'objet d'amendements en fonction des commentaires remontés, mais aussi d'études complémentaires

➢ En séance les Conseillers de quartier précisent que multiplier les sens uniques doublerait le trafic (pas écolo) puisque les gens font des détours et que cela favorise également la vitesse.

➢ Argument des Conseillers de quartier: si l'objectif est de réduire le trafic, le passage en zone 30 devrait suffire sans changer les sens de circulation

➢ Non-respect des stops et des feux : comment fait-on ? Celui de la rue Bayard Glatigny ne sert à rien (pas dangereux à cet endroit et ne casse pas la vitesse) or beaucoup de PV qui agacent.

➢ A-t-on les données des radars pédagogiques ? Cette demande est renouvelée depuis la réunion publique.

➢ Il est proposé la mise en place de feux comportementaux qui passent au rouge si la vitesse du véhicule est excessive (comme dans la descente de Buc)

➢ Il est demandé s'il est possible de vérifier la vitesse des bus ?

➢ Demande de radars pénalisants comme bd st Antoine mais ce n'est pas de notre ressort

➢ L'impact des bus a-t-il été étudié dans le PCDU ? question posée aussi en réunion publique.

➢ Le cahier des charges de l'étude pour le PCDU est demandé

➢ Problème des trottoirs abîmés : budget énorme. On traite le sujet au global lorsque l'on travaille sur une rue avec des prestataires. Souhait d'un planning de réfection des trottoirs. Problème de mobilité pour les personnes âgées et en situation de handicap. Un « audit » pourrait être réalisé » par les scouts.

➢ Problème du stationnement des scooters sur les trottoirs : règlementation ? c'est interdit ? PV possible ? Com dans le journal ?

➢ Problème des places livraisons, beaucoup se garent rue de chevreuil au milieu de la rue, certains regrettent les poteaux sur le trottoir, d'autres pas…

➢ Livraisons autorisées sur certains créneaux horaires : les conseillers doutent que cela soit respecté.

➢ Passages surélevés, nombre très très excessif et coût élevé, exemple de la route de Rueil qui incite à ne pas rouler trop vite et cyclistes protégés.

➢ BUS : durant les travaux avenue Debasseux, le 5 est dévié et passe place St Antoine or il ne s'arrête pas. IL serait judicieux qu'il marque un arrêt. Cela simplifierait beaucoup la vie des usagers.

➢ Quel est le planning d'arrivée des bus électriques ?

➢ Certaines maisons ont des vibrations dues au passage des bus, exemple petit bilingue rue de Glatigny. Quelle est la responsabilité de la ville ?

➢ Vrai danger rue Chapelier des gens qui quittent le parking de l'ancienne mairie et prennent le sens interdit pour revenir vers la rue de Versailles. Aménagement possible pour l'empêcher ? Ce problème a déjà été soulevé.

➢ Comment faire pour classer le château de la Reine Amélie ? Et le plateau St Antoine ?

➢ Point sur les travaux de la rue de Glatigny demandé par Nicole Alquier, Fréderic m'a donné le timing, enquêtes terminées, démarrage en janvier Hydreaulys, raccordement puis on enlève les poteaux début avril (5 mois de travaux)

➢ Point sur les permis **disponibles à l'Urba** pour le projet Kleber/ St Joseph et COP avenue Debasseux.

➢ Rappel du COS qui n'existe plus depuis 2014 mais PLU avec nouvelles règles, 30% logements sociaux, inquiétude car beaucoup de promoteurs démarchent les propriétaires rue de Versailles et ailleurs.

Au début de la réunion, beaucoup ont eu du mal à trouver, le gardien demande désespérément depuis des années une pancarte indiquant la salle des fêtes et il n'y a toujours pas les numéros 50 et 52 rue de Versailles, PhB avait peur que cela encourage les voyous à venir lors des fêtes…

A chaque réunion, les gens se perdent…sans parler de ceux qui sont allés à la mairie et non à l'ancienne

Voilà voilà ! Le tout dans le respect et l'écoute et parfaite gardienne du temps 20H 21H40 fin… mais épuisant

Le Président du Conseil de Quartier

De Saint-Antoine